



Retrouvez
le programme
de vos
animations
de l'été !

DOSSIER || Cinéma et médiathèque une proximité culturelle



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique,
photos Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Juillet 2022

Vous ne recevez pas votre
magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre
disposition dans les lieux publics ou en
téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 8

Cinéma Les Étoiles et médiathèque Marcel Wacheux : une proximité culturelle

ZOOM page 9

Élections législatives

LABUISSIÈRE pages 10 & 11

Gala de danse de l'Association Artistique

SPÉCIAL page 12

Permanences du Département

COMMÉMORATIONS page 13

Devoir de mémoire

PATRIMOINE pages 14 et 15

Hôtel de Ville

RETOUR EN IMAGES pages 16 & 17

Retour sur les manifestations du mois de juin

ACTUALITÉS

ACTUS ENVIRONNEMENT page 18

Cadre de vie, une ville fleurie !

ACTUS TRAVAUX pages 19 à 21

Les différents travaux en cours dans votre ville

ACTUS JEUNESSE pages 22 à 25

Festivités de fin d'année dans les écoles

ACTUS ÉCONOMIE pages 26 & 27

Gusto di Italia, Symbiose Natural, 1001 Fringues

ACTUS PRATIQUE pages 28 à 30

Règlementation, chiens catégories 1 et 2

ACTUS SPORT page 31

Les enfants et le sport

ÉTAT CIVIL pages 32 & 33

Retrouvez les cérémonies du mois de juin

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

ACTUS POLICE MUNICIPALE page 35

Les chiffres du mois d'avril

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations des mois de juillet et août

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers,

Il y a deux ans, presque jour pour jour, vous faisiez le choix du changement et de l'audace en accordant très largement votre confiance à mon équipe : merci ! Au quotidien, nous sommes pleinement engagés pour être à votre service et améliorer votre vie !

Kermesse, fête des voisins, moments de convivialité définissent à merveille le mois de juin et sont autant d'événements qui participent à la qualité de notre cadre de vie.

Depuis 2 ans, avec mon équipe municipale, nous sommes pleinement engagés aux côtés du tissu associatif, de nos partenaires sans oublier les agents de notre collectivité afin que l'été à Bruay-La-Buissière soit animé, convivial, attractif et familial. Cette année encore, le programme des animations estivales proposé aux petits et grands vacanciers est riche et ne manquera pas, j'en suis persuadé, de s'inviter dans votre quotidien.

Comme nous le faisons depuis 2020, la trêve estivale sera également l'occasion de prendre soin de nos écoles afin que nos enfants puissent apprendre et évoluer dans des conditions optimales.

D'ailleurs, afin de préserver votre pouvoir d'achat déjà tant malmené et malgré l'ensemble des hausses tarifaires qui touchent les collectivités territoriales (carburant, augmentation du point d'indice, hausse des matières premières pour les chantiers...), j'ai décidé de ne pas proposer au conseil municipal une quelconque augmentation des tarifs de la restauration scolaire. Grâce aux économies réalisées depuis 2020, la ville est en mesure d'assumer ces coûts supplémentaires.

Comme je m'y étais engagé en 2020 puis à l'occasion du conseil municipal de juillet 2021, j'ai souhaité doter le CCAS d'un véritable service seniors afin qu'il devienne le lieu de toutes les solidarités. Vous êtes nombreuses et nombreux à participer aux nombreux événements, aux nombreuses sorties organisées au quotidien. J'en veux pour preuve le séjour du mois de septembre qui en quelques heures a affiché complet. J'y vois le respect d'un engagement, l'accomplissement d'une promesse.

Alors que conformément à la loi, il devra dans les prochains jours quitter ses fonctions de Maire délégué de Labuissière et de Premier Adjoint au Maire de Bruay-La-Buissière, permettez moi d'adresser à Thierry Frappé tous mes vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions de Député. Élu de terrain, je sais qu'il aura à cœur de se battre pour vous et de vous défendre à l'Assemblée Nationale.

En attendant les grands rendez-vous de la rentrée et notamment l'inauguration de notre Hôtel de Ville, je vous souhaite à tous un très bel été à Bruay-La-Buissière ou ailleurs !

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire






La Ville de Bruay-La-Buissière dispose de deux lieux culturels de qualité en centre ville. Deux lieux symboliques reliés entre eux par la proximité, le partage d'évènements et l'envie de proposer aux Bruaysiennes et aux Bruaysiens une offre culturelle riche, variée et surtout participative. **La Médiathèque Marcel Wacheux et le cinéma Les Étoiles font partie de notre quotidien et se renouvellent sans cesse** afin d'attirer toujours plus un public familial mais aussi des amoureux du cinéma dans son ensemble ou des activités autour des arts littéraires et musicaux. **Fortes de leurs spécificités, ces deux structures emblématiques savent aussi travailler ensemble** et proposer des animations autour de thématiques communes ou d'évènements particuliers.



LES ÉTOILES : LIEU DE PARTAGE

La ligne éditoriale de ce cinéma de ville est telle que la programmation vise un public jeune et familial. Si les plus petits et les ados sont comblés par les actions menées par la solide équipe des Étoiles, les familles et les amoureux du 7^e Art ne sont pas en reste. Le cinéma offre des soirées suivies de débats avec un ou plusieurs protagonistes du film projeté. L'occasion de découvrir tous les métiers de cet art. Aux Étoiles le public n'est pas seulement spectateur, il est également en immersion dans ce monde magique qu'est le milieu du cinéma. **Les échanges sont réels et porteurs.** Chacun en ressort enrichi et ce, toujours de manière ludique.

UNE PROGRAMMATION LABELISÉE ART ET ESSAI ET JEUNE PUBLIC

Le cinéma travaille sa programmation en fonction de l'actualité cinématographique mais aussi en fonction des goûts de la population.

Des ciné-goûters et des ciné-p'tits déj sont régulièrement proposés. L'entrée comprend la projection d'un film d'animation et d'une collation. Attention, il ne s'agit pas seulement de prendre du bon temps autour d'une confiserie ou d'une viennoiserie, **ces séances sont aussi et surtout l'occasion d'échanger et de partager des idées et des ressentis** avec d'autres spectateurs. Rien n'est laissé au hasard ! **Le cinéma fait se rencontrer les publics.** L'équipe tient également à faire participer les commerçants de la Ville. **Côté ados**, le ciné-geek se fait en partenariat avec la boutique Japan Geek. Un film d'animation japonais est projeté, les ados peuvent venir en cosplay et de nombreuses actions sont organisées autour de l'événement. *"Le cinéma participe également à des dispositifs d'éducation à l'image pour les primaires, collèges et lycées"* ajoute Robert Mille adjoint en charge de la Culture.

Le cinéma propose une programmation adaptée pour les plus petits principalement lors des Rototos. Habituellement plongées dans le noir, les salles adaptent leur luminosité afin de rassurer ce tout jeune public. Les enfants ont le droit de bouger, de s'exprimer et d'emmener leur doudou préféré pour cette sortie. Les séances ne sont bien sûr jamais programmées en soirée pour respecter le rythme de l'enfant. Certaines projections sont accompagnées d'une animation : magicien, musicien... **À Bruay-La-Buissière, les arts se complètent !**

Les écoles de la Ville et alentours participent également à des rencontres thématiques. Le tissu scolaire est riche et chaque élève est participatif et curieux des offres proposées par le cinéma.



Des tarifs avantageux

Normal : 6,5 euros / Réduit : 5,50 euros
Famille (3 pers. dont 1 enfant) : 4 euros
- 14 ans : 5 euros / Abonnements
Confiserie bio et équitable





SAVOIR SE RENOUVELER

Le cinéma Les Étoiles est un lieu qui sait se renouveler rapidement.

L'équipe est confrontée aux gros complexes cinématographiques et la remise en question est nécessaire pour se démarquer et rester dans l'originalité. Il y a un gros travail de programmation pour coller à l'actualité et décrocher des avant-premières. **Chaque projection est négociée et accompagnée d'un accueil spécifique.** C'est la marque de fabrique des Étoiles ! *"La force de notre cinéma c'est notre proximité avec notre public. Ce n'est pas uniquement un lieu de consommation mais un lieu d'échange. Nous voulons ce lieu intergénérationnel, festif et participatif. En exemple, les cinés à thème associés au karaoké, les programmations spécifiques pour nos aînés comme pour notre jeune public"* confie Robert Mille. Les soirées "tapis rouge" en collaboration avec la Comédie Française remportent également un franc succès. Les lieux s'habillent également en fonction de la programmation et des ambiances à recréer. Les concepts sont pensés et élaborés en fonction des sorties des films.

Côté comédies, le ciné-frites a permis aux nostalgiques des années 70 de revoir les Bronzés font du Ski. Sortie familiale et conviviale autour d'une portion de frites et en partenariat avec les commerçants du centre ville.

Et cet été ? Le cinéma offre aux familles la possibilité de partager des moments autour de films d'animations ou d'aventures. Cet été vous retrouverez une programmation festive et ludique avec Les Minions 2, Ducobu Président, Jurassic World Dominion, Buzz l'Éclair, Thor, Mia et moi, Miraculous, Bullet Train...

Ciné-goûter : le 6 juillet pour donner un avant goût des vacances, le cinéma propose un ciné-goûter à 14h30 avec la projection de Buzz l'Éclair. Réservations 03 21 01 75 25

Kit vacances : cette année, le cinéma propose aux enfants jusqu'à 8 ans accompagnés de leurs familles un petit sac à dos garni de petits cadeaux ludiques et pédagogiques.



UNE MÉDIATHÈQUE QUI BOUGE !

Située à deux pas du cinéma Les Étoiles, la médiathèque Marcel Wacheux est une entité phare à Bruay-La-Buissière. Elle brasse un public varié et nombreux et tout comme le cinéma, la médiathèque se remet sans cesse en question pour proposer de nouvelles activités dans l'optique de consolider un public fidèle et d'en attirer un nouveau. Pour ce faire, un travail d'équipe est effectué en amont. **Chaque projet naissant fait l'objet d'une concertation.** Un management participatif qui permet la mise en place d'événements majeurs et attractifs pour tous.

NE PAS RESTER SUR SES ACQUIS

Si notre médiathèque conserve son identité en proposant des animations pérennes, elle sait aussi coller à l'actualité et à tous les publics en empruntant de nouveaux chemins culturels et artistiques. Toujours au rendez-vous, les expositions, le club "lecture", les ateliers pour enfants ou "Do It Yourself" pour les adeptes du fait maison, les ateliers musicaux, les karaokés, les ventes de livres, CD et DVD, les ateliers numériques, les rencontres d'auteurs en passant par les petites histoires contées pour les tout-petits... Un programme déjà bien fourni qui s'est encore développé ces derniers mois.



Deux temps forts à découvrir

"Dans le cadre de la politique de la Ville, un projet **"La Médiathèque passe au Vert"** a été mis en place. Le thème de l'environnement est un sujet d'actualité qu'il faut traiter en touchant toutes les tranches d'âge et la médiathèque est le lieu idéal pour offrir et développer cette thématique" précise l' élu. **Un programme complet qui permet à la médiathèque d'accompagner son public dans des démarches citoyennes.** Des interventions extérieures avec des associations environnementales, la troupe théâtrale La Belle Histoire de Lille, les Conseils

Citoyens, la présence de Stéphanie Georges... consolident encore cette action qui prendra fin le 9 novembre. L'événement **"Au delà des lignes"** qui a commencé en juin et se terminera en décembre avec une restitution d'ateliers au Temple, témoigne également de l'implication du lieu dans les initiatives personnelles. **Financée à 80%, cette action va permettre à une dizaine de femmes d'écrire sur des sujets divers,** des moments forts de leur vie qu'ils soient tristes ou emplis de joie. Les auteures seront assistées par une psychologue une fois par mois. Un animateur de la maison de la Poésie viendra également prêter main forte à ce groupe de femmes volontaires. *"L'écriture est un exutoire. Un moyen de panser les plaies et de partager un vécu"* explique Robert Mille. Pour ce projet, la médiathèque a tenu à associer des élèves du lycée Carnot. *"Il est important d'associer des jeunes dans ce type d'événement"*, une manière de les impliquer sur des projets importants et de créer du lien social.

NOUVEAUTÉS 2022

La médiathèque reçoit depuis quelques mois Gérard Dhesse pour des **ateliers "Poésie"**. Une restitution est organisée au cours de l'année. Les **séances de dédicaces d'auteurs** ont été réorganisées. Plus attractives avec une partie musicale et des animations en adéquation avec la thématique. Les **siestes musicales** rencontrent également un franc succès. Elles permettent de se ressourcer en milieu de journée. Attractives, elles incitent aussi à la découverte et au partage de genres musicaux. **Pour cet été,** l'équipe de la médiathèque a concocté un **programme spécial parents/enfants autour de la mosaïque.** Quatre ateliers et une sortie au Louvre-Lens seront organisés. Le 12 juillet aura lieu une sensibilisation autour des gros pollinisateurs... La liste n'est pas exhaustive !



DES PROJETS COMMUNS

Si chacune de ces deux structures possède sa propre identité notamment de part ses spécificités en matière de programmation, **le cinéma Les Étoiles et la médiathèque Marcel Wacheux savent mettre leurs talents en commun, travailler sur des événements importants et proposer de véritables temps forts.** Ce fût le cas récemment avec le **projet Maupassant** qui a accueilli l'actrice Clémentine Célarié, le foyer Norguet et les élèves du collège Signoret. Toujours pour coller à l'actualité, le thème du **harcèlement scolaire** a donné lieu à des échanges avec Jonathan Destin auteur du livre *Condamné à me Tuer*. Le cinéma a projeté "Un Monde", film belge plusieurs fois récompensé. Une plongée immersive, filmé à hauteur d'enfant, dans le monde de l'école. *"Les équipes travaillent ensemble et savent coordonner leurs savoirs et leurs expériences afin de sensibiliser les publics aux questions d'actualité lors de temps forts, tel que le mois de l'économie sociale et solidaire, ou le relai d'actions des politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, mais aussi sur des temps forts organisés par la Ville avec nos partenaires (Japan Geek, Cæsette...)"* précise Robert Mille. Sur le thème de **l'environnement**, l'opération Zéro déchet, également en lien avec la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, permet aux familles de participer à des ateliers côté médiathèque et d'acquérir les bons gestes de façon ludique au cinéma avec des projections ciblées.

Vous l'avez compris, si les habitudes en matière de loisirs des deux publics divergent, les équipes de la médiathèque et du cinéma savent rassembler autour d'un même projet et lui donner une véritable impulsion culturelle.

Cinéma Les Étoiles Agora des Droits de l'Enfant - 03 21 01 75 25
Médiathèque Marcel Wacheux Agora des Droits de l'Enfant
03 21 61 81 91

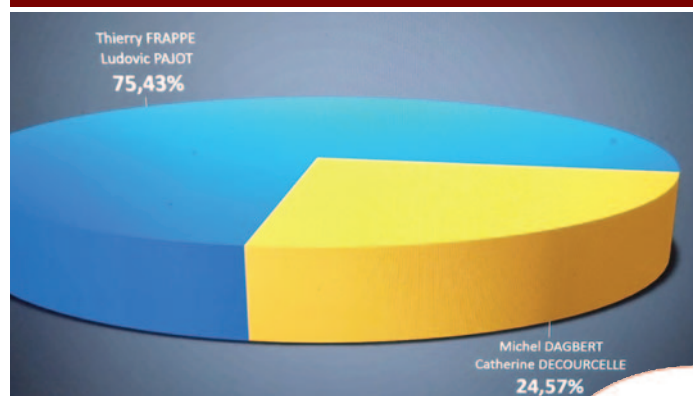


Résultats du second tour des élections législatives à Bruay-La-Buissière

	Électeurs inscrits	Électeurs votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Bulletins blancs	T. FRAPPÉ L. PAJOT	M. DAGBERT C. DECOURCELLE
BUREAU 1 - Ex chapelle Sainte-Barbe	780	316 40,51%	14 4,43%	285 90,19%	17 5,38%	192 67,37%	93 32,63%
BUREAU 2 - École Caudron	876	327 37,33%	9 2,75%	309 94,50%	9 2,75%	234 75,73%	75 24,27%
BUREAU 3 - École Caudron	1095	383 34,98%	9 2,35%	360 93,99%	14 3,66%	293 81,39%	67 18,61%
BUREAU 4 - École Félix Faure	697	285 40,89%	4 1,40%	276 96,84%	5 1,75%	234 84,78%	42 15,22%
BUREAU 5 - École Basly	878	385 43,85%	10 2,60%	365 94,81%	10 2,60%	317 86,85%	48 13,15%
BUREAU 6 - École Jean Jaurès	627	220 35,09%	0 0%	216 98,18%	4 1,82%	192 88,89%	24 11,11%
BUREAU 7 - École Marmottan	1072	440 41,04%	5 1,14%	421 95,68%	14 3,18%	358 85,04%	63 14,96%
BUREAU 8 - École Loubet	1110	499 44,95%	20 4,01%	464 92,99%	15 3,01%	318 68,53%	146 31,47%
BUREAU 9 - École Loubet	1073	417 38,86%	10 2,40%	391 93,76%	16 3,84%	317 81,07%	74 18,93%
BUREAU 10 - Salle Marmottan	931	392 42,11%	6 1,53%	367 93,62%	19 4,85%	289 78,75%	78 21,25%
BUREAU 11 - Espace Jean Morel	1035	449 43,38%	0 0%	437 97,33%	12 2,67%	335 76,66%	102 23,34%
BUREAU 12 - École Marmottan	721	284 39,39%	6 2,11%	271 95,42%	7 2,46%	224 82,66%	47 17,34%
BUREAU 13 - École Pasteur	945	374 39,58%	7 1,87%	353 94,39%	15 4,01%	268 75,92%	85 24,08%
BUREAU 14 - École Félix Faure	747	292 39,09%	6 2,05%	278 95,21%	8 2,74%	214 76,98%	64 23,02%
BUREAU 15 - Salle Georges Hurtrel	634	299 47,16%	11 3,68%	275 91,97%	13 4,35%	180 65,45%	95 34,55%
BUREAU 16 - École Mendès France	794	381 47,98%	11 2,89%	352 92,39%	18 4,72%	207 58,81%	145 41,19%
BUREAU 17 - Espace Wallard	695	290 41,73%	11 3,79%	262 90,34%	17 5,86%	172 65,65%	90 34,35%
BUREAU 18 - Salle Georges Hurtrel	677	332 49,04%	10 3,01%	298 89,76%	24 7,23%	167 56,04%	131 43,96%
TOTAL GÉNÉRAL	15387	6365 41,37%	149 2,3%	5980 93,95%	237 3,72%	4511 75,43%	1469 24,57%



Thierry Frappé est élu député de la 10^e circonscription avec 65,40% des suffrages



Résultats Ville de Bruay-La-Buissière



PATRIMOINE

Une préservation nécessaire

Le terrain situé à l'arrière de l'église Saint-Eloi Saint-Martin de Labuissière est à l'abandon depuis bien longtemps tout comme certaines sépultures tombées dans l'oubli. **Soucieuse de l'histoire de la commune, la municipalité a engagé des travaux de remise en état du square.** La mise en valeur des lieux a débuté le 13 juin. Les pierres tombales enfouies dans la terre ont été dégagées. Certaines dans un bon état relatif, sont remises à la verticale afin de reconstituer le monument. L'ensemble fera l'objet d'un nettoyage approfondi. Quelques inscriptions sont parfois lisibles. Les monuments affichent des dates remontant au début du 18^e siècle. Une tranche d'histoire locale importante pour les habitants de notre ville, également pour les enfants des écoles. Cerise sur le gâteau, le mausolée du premier médecin de Labuissière est quasiment intact. Il est accolé au mur de l'église.

ÉCOLES MENDES-FRANCE, DU CENTRE ET DES HAYETTES

Distribution des dictionnaires et fêtes de fin d'année

Retour en images sur la distribution des dictionnaires aux élèves de CM2 ainsi que sur les fêtes de fin d'année des 3 écoles de Labuissière.



Les Hayettes



Les Hayettes



Mendès France



Centre



Centre



Mendès France

GALA DE DANSE

Des prestations de qualité

L'Association Artistique de Labuissière a lancé sa 1^{ère} soirée de gala le 3 juin à l'Espace Culturel Grossemy de Bruay-La-Buissière en présence de Robert Mille, adjoint à la Culture. Voyage aux quatre coins du monde pour ces danseurs talentueux qui ont conquis le public. Deux autres représentations avaient lieu les 4 et 5 juin devant une salle comble. Monsieur le maire accompagné de Thierry Frappé, maire délégué de Labuissière a été *"très heureux d'assister à ce magnifique gala des danseuses et danseurs de l'Association Artistique"* et a tenu à remercier les artistes et les bénévoles de l'association pour leur travail et leur implication dans la vie de la commune.

La municipalité, fière du travail accompli par cette association met à sa disposition une salle de danse sur le site de l'ancienne caserne des pompiers ainsi que l'Espace Culturel Grossemy pour la tenue du gala de danse. Les agents des services Techniques sont également sollicités afin d'apporter une aide précieuse à la bonne tenue de ces événements de qualité.



CHEMIN DES DAMES

Phase de travaux cet été

D'importants travaux de réfection de la chaussée et une reprise de toutes les traversées d'eaux pluviales seront effectués entre la ruelle du Herlin et Emmaus par la société EUROVIA du 8 août au 2 septembre. La route sera complètement barrée durant cette période avec accès possible le matin et le soir et très ponctuellement en journée.

Du 2 au 9 septembre, une circulation alternée sera mise en place pour les travaux de finition.



INFORMATIONS

Parc Simone Veil



Monsieur le maire de Bruay-La-Buissière a récemment interpellé monsieur Olivier Gacquerre, président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane concernant le manque d'entretien du parc Simone Veil, propriété de l'Agglomération. Détritus, mauvaises herbes... Autant de petits désagréments qui rendent ce parc familial moins attractif.

Rue de Westhofen

Suite à une consultation des riverains, la municipalité a décidé de mettre la rue de Westhofen en sens unique. La circulation et le stationnement en seront facilités. Une sécurité supplémentaire pour les usagers de cette route.





LES AIDES DU DÉPARTEMENT À VOTRE PORTE

Une aide médico-sociale de proximité

La ville de Bruay-La-Buissière travaille en lien avec les services du Département. La Maison Département Solidarité de Bruay-La-Buissière est à votre disposition si vous souhaitez rencontrer une assistante sociale pour des difficultés d'accès aux droits, des problématiques administratives, des difficultés liées au logement, des problématiques financières, éducatives et/ou familiales avec possibilités d'accompagnements de courtes durées.

Aussi, la Maison Département Solidarités est également à votre disposition si vous avez besoin des services de la Protection Maternelle et Infantile. Des rendez-vous en

consultation d'enfants (0/6ans) ou à domicile des médecins de PMI, des sages-femmes, des puéricultrices permettent de réaliser l'accompagnement et le suivi des familles, la préparation à la naissance, l'accouchement, l'accueil de l'enfant, l'allaitement, la contraception, les soins de puériculture, le suivi médical de l'enfant, les rythmes de vie et le développement de l'enfant (physique, psychomoteur, relationnel...), le soutien à la parentalité.

Les consultations d'enfants et les permanences sociales sont accessibles uniquement sur rendez-vous au 03 91 80 05 10 ou par le site www.rdv-solidarités.fr sur les lieux et dates indiquées ci-dessous.



PROTECTION MATERNELLE & INFANTILE

Maison du Département Solidarité (site de Bruay) - La Ruche

> Les 1^{er} et 3^e lundis après-midi, 3^e mercredis matin et tous les jeudis après-midi sauf le 5^e

Halte-garderie (quartier Loubet)

> Tous les 2^e mardis après-midi

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Maison du Département Solidarité (site de Bruay)

> Les 1^{er}, 3^e et 4^e mardis matin

Espace Damiens (Les Terrasses)

> Tous les vendredis matin sauf le 5^e

Mairie annexe de labuissière

> Les 2^e mardis matin

Espace Bully-Brias (Gare)

> Tous les lundis matin sauf le 5^e

Espace Jean Moulin (Stade-Parc)

> Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e jeudis matin

27 mai : journée nationale de la Résistance

Depuis 2014, la date du 27 mai est officiellement la journée nationale de la Résistance en France. **Pour honorer le devoir de mémoire, la municipalité s'est réunie autour des Monuments aux Morts de la Ville.** Cette journée rend hommage aux combattants de l'ombre qui se sont opposés à l'occupant pendant les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale.

La date du 27 mai est le symbole de l'union : elle fait référence à la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) qui a eu lieu le 27 mai 1943 chez René Corbin, haut fonctionnaire. Jean Moulin souhaitait instaurer ce conseil afin d'unifier les mouvements de Résistance trop nombreux et par conséquent désorganisés. Une union indispensable pour coordonner les actions de la Résistance. Sous sa présidence, le CNR a réuni les représentants des 8 grands mouvements de résistance, des 2 grands syndicats d'avant-guerre ainsi que ceux des 6 principaux partis politiques de la 3^e République. Après la Libération, le programme d'action de la Résistance, nommé "Les jours heureux", paraît en 1944 et conduit à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques. Il inspire également la rédaction du préambule de la Constitution de la 4^e République qui fait partie des textes fondamentaux de notre droit actuel.



8 juin : hommage aux soldats morts en Indochine

Une cérémonie en hommage aux soldats morts pour la France en Indochine s'est tenue le 8 juin aux Monuments aux Morts de Labuissière et Bruay-La-Buissière. Cette commémoration honore les 110 000 soldats français tués au combat entre 1946 et 1954. Cette journée a été instituée par décret du 26 mai 2005 et correspond au jour de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette le 8 juin 1980.



18 juin : appel du général de Gaulle

Le 18 juin est la journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à poursuivre le combat. Prononcé sur les ondes de la BBC à Londres, ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance Française. Les élus de la municipalité et des jeunes du Conseil municipal des enfants ont rendu hommage à ce moment fort de l'histoire de notre pays.





Cinq ans. Il aura fallu presque 5 ans pour que l'Hôtel de Ville retrouve toute sa splendeur après avoir été en partie détruit par l'incendie du 8 juin 2017. Un événement tragique qui a marqué la vie des Bruaysiennes et des Bruaysiens mais aussi celle des agents qui travaillaient dans l'édifice. Les services ont doucement réinvesti les lieux et les agents se sont réappropriés leurs bureaux. Célébrés en mairie annexe de Labuissière, mariages, PACS et baptêmes seront à nouveau célébrés dans la splendide salle des mariages. Les Labuissiérais pourront néanmoins se marier à Labuissière. L'inauguration aura lieu en septembre avec un week-end de festivités : une nouvelle tranche de vie pour ce joyau bruaysien apprécié de tous.



HÔTEL DE VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Un édifice remarquable

De style néo-régionaliste, l'**Hôtel de Ville a été construit entre 1928 et 1930** sous l'impulsion d'Henri Cadot, maire de la Ville. Cette construction inédite répondait au plan d'aménagement et d'embellissement de la Ville souhaité par la municipalité. **Les architectes René et Paul Hanote ont œuvré à sa réalisation.** Un projet qui, à l'époque, a coûté 2 millions de francs. **La première pierre, posée par le maire renferme la cassette contenant le parchemin signé par l'équipe municipale et les architectes.**

L'édifice est composé d'un corps central et d'un beffroi s'élevant à 47,50 mètres. Les architectes ont choisi la brique rouge et la pierre calcaire d'Euville (Meuse). Le bâtiment est habillé d'une décoration sobre : guirlandes de fleurs au niveau de l'horloge qui rappellent le style Art-Déco et visages de mineurs sur chacune des 3 portes d'entrée. Quelques bandeaux de pierre calcaire viennent souligner le bâtiment. À l'intérieur, le grand escalier amène visiteurs et personnels jusqu'à la salle des mariages. **Une plaque commémorative rend hommage aux Bruaysiens morts pendant la seconde guerre mondiale. Témoins de la vie minière bruaysienne, les scènes de la fosse 5 se retrouvent sur les majestueux vitraux.** Réalisés en 1929 par les maîtres verriers lillois Alfred Labille et Pierre Bertrand, ces véritables œuvres d'art mesurent 10 mètres de haut et 2,50 mètres de large. Restaurés en 1997 et inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, ils ont résisté à l'incendie. Depuis le 9 octobre 2009, l'ensemble du bâtiment est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.



INAUGURATION

Une date à retenir !

Les 16, 17 et 18 septembre prochains lors du week-end des Journées du Patrimoine aura lieu l'inauguration de ce symbole bruaysien.

La municipalité a souhaité un temps fort, un moment de partage et de fête.

Un grand concert est prévu dès le vendredi soir. L'Hôtel de Ville sera officiellement inauguré le samedi à 11h par monsieur le maire et l'équipe municipale. Les samedi et dimanche, de 14h à 17h, chacun pourra entrer librement dans l'édifice. Des visites guidées auront lieu à 15h. Deux agents de l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois lys Romane seront à votre disposition pour répondre à vos questions. Le samedi vers 22h, un feu d'artifice illuminera ce joyau retrouvé.



L'école du centre célèbre Versailles !



Découverte du cirque avec le PRE



6^e édition de la D'Jakass



Place de l'emploi



Festival "Vacances à Gardincour"



Fête du poney club du Bois des Dames



Sortie à Roland Garros



Fête de la Musique



Charitables : fête du Renouveau



Spectacle patoisant





CADRE DE VIE

Ville fleurie !

Cette année encore, la municipalité a tenu à orner massifs et jardinières de compositions colorées et imaginées par nos services. Un long travail de réflexion et de mise en œuvre a été nécessaire pour offrir aux Bruaysiennes et aux Bruaysiens un cadre de vie chatoyant.

L'Hôtel de Ville a retrouvé ses jardinières garnies de différentes variétés de fleurs. Pas de doute, l'été est bien là !



NOUVEAU PERMANENCES ESPACES VERTS

Philippe Boyaval, conseiller municipal en charge de l'Entretien des parcs et jardins reçoit sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville.

Secrétariat des élus 03 21 64 56 02
secretariat.elus@bruaylabuissiere.fr

INSTALLATION D'UN PIGEONNIER

Préservation de nos bâtiments

Afin de limiter la prolifération des pigeons et de réduire leurs nuisances, les agents du service menuiserie viennent de réaliser un pigeonnier dans la rue Lamendin. Une réalisation effectuée en partenariat avec l'association OrnithoNature. Situé à mi-chemin entre l'Hôtel de Ville et l'église Saint-Martin, le pigeonnier est destiné à contrôler le nombre et l'état sanitaire des pigeons tout en préservant nos bâtiments de la détérioration due aux déjections. Attention, le nourrissage des pigeons est réglementé.



PARC DE LA LAWE

Pontons : clap de fin

La remise en état des pontons du parc de la lawe entreprise en juin est terminée. L'ensemble a été refait et offre un nouvel aspect à ce parc très apprécié des familles. Pour votre sécurité, il est déconseillé de courir et de laisser les jeunes enfants sans surveillance.



SALLE DU TEMPS LIBRE

Travaux de peinture

Les boiseries extérieures de la salle du Temps Libre ont retrouvé de l'éclat. Après de conséquents travaux à l'intérieur de cet espace, la municipalité a souhaité redonner un coup de neuf à l'aspect extérieur.



SÉCURITÉ

Installation d'un panneau lumineux

Les abords des écoles représentent une véritable zone de danger. Il est impératif d'y implanter une signalétique visible par les piétons et les véhicules. Un panneau lumineux clignotant a été installé aux abords de l'école Félix Faure, rue Marmottan. Il permet de mieux signaler la présence de jeunes enfants sur cet axe étroit et fréquenté. Soucieuse de la sécurité des familles, la municipalité œuvre au quotidien pour sécuriser les abords des établissements scolaires.



NOUVEAU MONDE

Rue du Québec

La Sade a effectué des travaux dans la rue du Québec pour une rénovation des trottoirs et des caniveaux. Ces travaux représentent environ 70 mètres de bordures. Le chantier s'est terminé par la pose des enrobés.



VOIRIES

Création de places de parking

La municipalité essaie de répondre au mieux aux attentes des riverains. Rue de Béthisy, des emplacements ont été aménagés pour faciliter le stationnement.



Intervention rue des Potiers

La Ville de Bruay-La-Buissière améliore chaque jour votre cadre de vie, veille à la sécurité des riverains et au confort des usagers. Pour ce faire, les espaces endommagés font régulièrement l'objet de travaux. Dernièrement, les agents du service Voirie sont intervenus rue des Potiers suite à une déformation des pavés due aux racines des arbres. Le terrain a été aplani, un enrobé posé.



Nouveau trottoir

Les agents du service Voiries ont procédé à la réfection d'un trottoir coron Mayor au quartier des Terrasses. Un nouvel enrobé ainsi que des nouvelles bordures ont été posés.



VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS ?

Un grand pas vers la majorité

Il est des âges qui marquent l'existence. À 16 ans l'ado rentre un peu plus dans la maturité. Il s'investit dans ses études ou choisit une voie professionnelle, il participe davantage à la vie de sa commune. Sur le plan médical, il peut choisir son médecin traitant, s'immatriculer à la Sécurité Sociale et avoir une carte vitale, il peut aussi ouvrir un dossier médical personnel. En tant que citoyen, il a la possibilité de créer une association ou de participer bénévolement à la réalisation d'un journal. À 16 ans, il a l'obligation de se faire recenser. Le recensement peut se faire en ligne ou en mairie. Cette démarche permet au jeune de se faire enregistrer administrativement et entraîne une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté ainsi que l'inscription sur les listes électorales dès ses 18 ans.

Recensement militaire : quand et comment ?

Vous avez fêté vos 16 ans ? Vous avez 3 mois pour effectuer les démarches. Si vous dépassez ce délai, il est toujours possible de le faire ultérieurement et ce jusqu'à vos 25 ans. Attention, l'attestation de recensement est fréquemment demandée : c'est une pièce à conserver précieusement. Il est indispensable de vous faire recenser dans le temps imparti sous peine d'être refusé lors d'inscriptions aux concours, BAC ou permis de conduire. Si par mégarde vous égarez le document, adressez-vous au centre du service national dont vous dépendez par courrier ou en vous rendant sur place. Pensez à joindre une photocopie de votre pièce d'identité.

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Si le recensement permet de faciliter l'inscription sur les listes électorales, il permet aussi de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté. Une convocation est envoyée aux filles comme aux garçons environ 45 jours avant la date du rendez-vous. Le but de cette journée est de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la Défense Nationale et à la politique de défense européenne. Elle permet également de découvrir les métiers de la Défense. L'attestation délivrée à l'issue de la journée est valable jusqu'à 25 ans de la personne et lui permet d'accéder aux divers examens et concours d'État tels que le CAP, le Bac ou le permis de conduire. Le jeune peut aussi décider de s'engager dans une forme de volontariat militaire ou civil.

Centre du service national Lille 59000 - Caserne Vandamme 17 rue Lydéric - 59000 Lille



ATTENTION

L'attestation de recensement peut aussi être demandée pour se présenter à certains examens !

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE DANS LES ÉCOLES

Distribution de dictionnaires

Comme chaque année, la municipalité offre aux élèves de CM2 **un coffret comportant un dictionnaire de français, un autre d'anglais, un atlas et un livre sur la citoyenneté**. Monsieur le maire, Laurie Tourbier, adjointe en charge des Affaires scolaires et Suzanne Georges, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire ont arpenté les classes et distribué les coffrets aux enfants. Le passage au collège est une étape importante dans la vie de l'élève, c'est un palier supplémentaire dans l'acquisition de l'autonomie et de l'assiduité.



C'est la fête dans les écoles !

Après les efforts fournis au cours de l'année, place à la fête ! Les écoles de la Ville ont célébré la (presque) fin de l'année scolaire. Associations de parents d'élèves, bénévoles, intervenants, personnels des établissements et professeurs ont œuvré pour offrir aux familles de jolis spectacles et mettre en place une multitude d'animations. Les enfants ont appris danses et chansons, l'occasion de se retrouver après deux années impactées par l'épidémie de Covid-19. Bravo aux élèves pour leurs prestations réussies !



École Basly



École Basly



École Caudron



École Caudron



École Caudron



École Pasteur



École Faure



École Ferry



École Ferry



École Jaurès



École Jaurès



École Jaurès



École Marmottan



École Marmottan



École Pasteur



École Pasteur



L'histoire du CBD et de la boutique "Symbiose Natural"

Découvert en 1940, le cannabidiol est particulièrement en vue pour soulager certaines douleurs, calmer l'anxiété, apaiser les irritations de la peau, favoriser la récupération musculaire ou encore pour (re)trouver le sommeil... À Bruay-La-Buissière, Symbiose Natural est le projet d'Audrey et Angélique, deux sœurs convaincues des bienfaits du CBD ! Après deux années de salariat, Audrey s'est envolée dans le Sud pour étudier "la plante aux 1000 vertus". Angélique quant à elle est titulaire d'une formation dans le bien-être et les cosmétiques. Depuis le 6 avril dernier, la boutique a ouvert ses portes dans leur secteur de cœur, au 2 rue Henri Cadot ! **Renseignements au 03 61 88 72 33 ou sur www.symbiose-natural.fr**

**Le CBD ne provoque pas de dépendance, ni d'accoutumance qu'il soit présenté sous forme de fleur, d'huile ou de produits alimentaires. Il n'a pas d'effet stupéfiant sur le consommateur.*

Bienvenue chez Gusto Di Italia

Si vous êtes amateur de pizza, de burger, de panini maison ou encore de plat préparé, notez bien cette adresse ! Depuis le 24 mai, une nouvelle enseigne a fait son apparition dans le centre-ville. Idéalement situé en centre-ville de Bruay-La-Buissière, Gusto di Italia vous accueille dans une ambiance chaleureuse et conviviale et vous propose de déguster des spécialités italiennes confectionnées à partir de produits de qualité au 88 rue de la République (à deux pas des Arcades). Restaurant ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h30, le dimanche de 18h30 à 23h30. **Pour toute commande ou pour une livraison à domicile ou au bureau, vous pouvez contacter Ahmed au 03 21 68 69 70. Vous pouvez consulter la carte sur www.gustoitalia62.fr**



Un showroom "1001 fringues" en centre-ville

Nouveau face au lycée Carnot ! Camille et Dylan se lancent avec 1001 fringues, leur nouveau showroom au 144 rue de la République. Après avoir écumé les marchés de la région, le couple s'offre une nouvelle vie post confinement. Très vite après la pandémie, ils tentent un live Facebook et proposent des articles de destockage, des jouets pour enfants, des outils ou encore des objets de décoration. De la simple pièce de rangement à la maison, ils poussent les murs et louent un local de stockage puis ouvre un showroom à Bruay-La-Buissière. Aujourd'hui, ils effectuent 3 à 7 "live" par semaine et ouvrent 3 jours pour les retraits et les envois de colis. Profitez-en pour leur rendre visite ! **Pour suivre Camille et Dylan sur Facebook et ainsi commander, il suffit de consulter la page "1001 fringues (by Camylan)". Pour tous renseignements 06 28 92 86 14**

NOS MARCHÉS

Découvrez les jours et horaires des marchés de Bruay-La-Buissière

Vous êtes nombreux à fréquenter les marchés de notre commune. À Bruay-La-Buissière, ces commerces à ciel ouvert et le nouveau marché du terroir vous offrent d'agréables moments de convivialité et contribuent bien évidemment au rythme et au dynamisme économique de leurs quartiers respectifs.



Marché de la Gare

La Ville de Bruay-La-Buissière est renommée pour son grand marché hebdomadaire du dimanche matin. Près de 200 commerçants vous accueillent au cœur du quartier de la Gare (place Bodelot et rue Jules Guesde) de 8h à 13h. Lieu de promenade mais aussi rendez-vous très prisé des Bruaysiens et des visiteurs, le succès de ce marché est également lié à la qualité et à la diversité des produits proposés : étals de primeurs, chaussures, vêtements ou fleurs... mais aussi à l'accueil des commerçants et à la récurrence de l'évènement. Vous trouverez forcément de quoi remplir votre panier ! Au détour de votre balade, vous pouvez également rendre visite aux commerçants de la rue Jules Guesde qui profitent de cet agréable moment pour vous accueillir le dimanche !

Marché de la place Marmottan

À la fois accueillant, chaleureux et foisonnant de bons produits alimentaires et textiles, le marché de la place Marmottan est un rendez-vous hebdomadaire à ne pas rater ! À l'image de l'ambiance des places de villages, le marché du vendredi renforce l'animation du quartier de 8h à 12h. Très prisé par nos anciens et par les amateurs de bons produits, cet évènement en pleine expansion accueille également une rôtisserie, une poissonnerie, des commerçants en torréfaction de café, de fruits et légumes de saison et bien d'autres...



Marché du terroir bio, local et artisanal

C'est nouveau : la Ville de Bruay-La-Buissière vient de reprendre la gestion du Marché de l'Agora. A raison de deux rendez-vous mensuels, retrouvez vos commerçants à la Halle au Fret sur la place Bodelot le 2^e et le 4^e samedi de chaque mois. Une nouvelle entité, un nouveau nom... bienvenue au marché du terroir ! La première édition a eu lieu le 11 juin dernier et les prochaines se dérouleront les 9 et 23 juillet de 15h à 18h. Viande bovine, volaille, charcuterie, produits de la ferme, pain, épicerie en vrac, miel et commerce équitable... c'est le moment de venir à leur rencontre dans le quartier de la Gare (face au collège A. Camus). Venir sur le marché, c'est faire le choix d'une alimentation saine et de qualité !

DÉCHETS ORGANIQUES

Composter, c'est facile !

Le compostage est LA solution pour transformer vos déchets organiques. Vous avez un jardin ? Vous pouvez donc vous lancer. Cette action écologique permet de recycler vos déchets verts et d'obtenir du compost réutilisable dans votre potager ou dans vos jardinières. Les intérêts sont nombreux : réduction de détritiques dans votre poubelle, allègement de votre sac à déchets verts et bien sûr production de compost.

Pour installer votre composteur, rien de plus facile. Il faudra néanmoins quelques muscles pour bêcher le sol afin de permettre un accès plus facile aux petites bestioles qui viendront dégrader le contenu du bac. Attention, vers et insectes ne sont pas les seuls à travailler, des champignons et des bactéries se manifesteront également. N'oubliez pas de placer votre composteur dans un endroit ombragé et évidemment accessible. Pour obtenir un compost de qualité, il faut varier les déchets : secs, humides, bruns, verts... et remuer régulièrement. Quand il fait chaud, le compost risque de s'assécher, n'hésitez pas à l'arroser. Au contraire, s'il est trop humide aérez-le ! À vos jardins !

Vous souhaitez équiper votre jardin ? Contactez le service prévention déchets de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane au 03 21 61 50 00 ou par mail prevention.dechets@bethunebruay.fr



COLLECTE DE DÉCHETS VERTS

La collecte de déchets verts est assurée par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR). **Elle a lieu chaque semaine et se poursuivra cette année jusqu'au 18 novembre.** Les déchets collectés sont transformés en **compost**.

Sont concernés : les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les fleurs et les feuilles mortes, les résidus d'égavage et de débroussaillage. Ces végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets

La Ville de Bruay-La-Buissière n'étant pas encore dotée de bacs, **les consignes de collecte sont les suivantes : organisez vos branchages en fagots**, ces derniers doivent respecter une taille et un poids raisonnables. **Si vous utilisez un sac**, il doit rester ouvert et ne pas dépasser 20 kilos. Prévoyez un récipient afin que les agents y redéposent vos sacs après la collecte. **Le volume de vos déchets est limité à 1m³** (10 sacs de 100 litres pour le gazon ou 1m³ pour le branchage)



Le saviez-vous ? Vous souhaitez une aide pour transporter vos branchages jusqu'à la déchetterie ? Faites appel au service de collecte de branchages de la CABBALR (sur rendez-vous). Le service est facturé à 30€ de forfait de déplacement, auxquels il faut ajouter le tarif de 15€ du m³. **Un devis ? Contactez le service collecte : collecte@bethunebruay.fr**

VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Acquisition de biens

La Ville de Bruay-La-Buissière met régulièrement en vente certaines de ses propriétés. Si vous êtes intéressé par l'un de ces biens, vous pouvez vous rapprocher du **service Urbanisme au 03 21 64 56 09**

VENTE IMMOBILIÈRE

> Maison de Ville - 247A rue René Wallard



La Ville de Bruay-La-Buissière (62700) vend une maison de ville, mitoyenne, sise 247A rue René Wallard à Bruay-La-Buissière. On y accède par le jardin situé sur l'avant de la maison.

Descriptif Maison de ville de 81 m² située dans une impasse, secteur calme, avec panneaux solaires sur la toiture, électricité refaite, chauffage gaz de ville. Elle est située à proximité des commerces et services : pharmacie, boulangerie, boucherie, cabinet médical, centre commercial. Le logement se compose d'une cuisine, d'une salle d'eau avec WC, d'un salon et d'une salle à manger et de deux chambres à l'étage. Elle possède une cave, trois dépendances et un garage.

VENTE IMMOBILIÈRE

> Maison de Ville - 18 rue Émile Chrétiens



La Ville de Bruay-La-Buissière (62700) vend une maison de ville, mitoyenne, située rue Émile Chrétiens à Bruay-La-Buissière. L'accès au logement s'effectue par un escalier intérieur.

Surface foncière 138 m² à confirmer après arpentage, chauffage gaz-de-ville.

Descriptif Maison d'une surface d'environ 100 m² construite sur trois niveaux, hors combles non aménageables. Elle est érigée à proximité de l'Hôtel de Ville, du Commissariat, de la Poste, du Collège et de tous les commerces et services du centre-ville : superettes, boulangerie, boucherie... école élémentaire, pharmacies, cabinet médical, laboratoire d'analyses médicales...

Le rez-de-chaussée est composé d'un grand garage, d'une chaufferie et d'un accès sur le jardin.

Le premier étage est constitué : d'une cuisine, d'une salle à manger, d'un bureau et d'un WC.

Le deuxième étage se compose : d'un vaste palier, d'une salle de bains, d'un WC, de deux chambres et d'un bureau.

URBANISME : RÈGLEMENTATION

Notre Ville est soumise à des règles strictes. **Des infractions au Code de l'urbanisme sont régulièrement constatées.** Si le plus souvent elles résultent d'une méconnaissance de la réglementation en vigueur, elles s'inscrivent parfois dans une démarche volontaire.

Il est impératif de s'informer avant tout projet de travaux. Le service Urbanisme est à votre disposition.

Les principes généraux à retenir :

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface au plancher ou de l'emprise au sol, de modifier le volume d'un bâtiment, de percer, d'agrandir une ouverture, d'édifier ou modifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès de la Commune.

Après étude du dossier, **un arrêté vous sera délivré** vous accordant ou non vos travaux.

En cas d'infraction, vous êtes passibles de poursuites : interruption de travaux, démolition, mise en conformité des lieux ou remise en leur état antérieur peuvent être ordonnées.

Mise en garde : certaines sociétés peu scrupuleuses proposent la pose d'équipements divers (portes, fenêtres, volets, annexes, vérandas, énergies renouvelables) en affirmant qu'aucune autorisation n'est nécessaire. En général cette affirmation est fautive et peut engendrer des risques majeurs pour les propriétaires.

Retrouvez plus d'infos sur
www.bruaylabuissiere.fr
ou au 03 21 64 56 09

CHIENS DANGEREUX

Protection des animaux et des individus

Des règles strictes encadrent la détention de chiens dits dangereux. Ces animaux sont classés en 2 catégories, chiens d'attaque et chiens de garde et de défense.

Catégorie 1 : les chiens d'attaque

Les races concernées sont : American Staffordshire terrier (pit-bulls), Mastiff (boerbulls) et Tosa. **Il n'est plus possible d'acquérir, de vendre ou de donner un chien de cette catégorie depuis le 6 janvier 1999.**

La détention d'un chien de 1^{ère} catégorie sans autorisation est passible d'une amende de 7500 euros. L'animal doit être **stérilisé**. Une attestation est fournie par le vétérinaire. Ils sont interdits dans les locaux et les lieux publics et doivent être tenus en laisse et porter une muselière.

Catégorie 2 : les chiens de garde et de défense

Les races concernées sont : American Staffordshire terrier (pit-bulls), Rottweiler, Tosa et les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler non inscrits au Livre des Origines Français (LOF). Ils sont interdits dans les lieux publics, les transports en commun, les locaux ouverts au public et dans les parties communes d'un immeuble, vous devez impérativement tenir votre chien en laisse et lui mettre une muselière.

RÈGLES COMMUNES AUX 2 CATÉGORIES

Vous ne pouvez pas posséder un chien de catégories 1 et 2 si vous êtes mineur, majeur sous tutelle, si vous avez été condamné pour un délit inscrit au bulletin numéro 2 de votre casier judiciaire ou encore si la garde d'un chien vous a été retirée.

Par ailleurs, **une formation est indispensable**. Elle dure une journée avec une partie pratique et une partie théorique. Elle se déroule en présence de formateurs agréés. La liste des professionnels est disponible en mairie ou à la Direction Départementale de la protection des Populations (DDPP) de votre préfecture. **La formation est à la charge du propriétaire.**

Une évaluation comportementale de votre animal pratiquée par un vétérinaire agréé doit également être réalisée entre les 8 mois et 1 an du chien. Elle a pour but d'apprécier le danger potentiel que peut représenter votre chien. En cas de manquement, le propriétaire du chien est passible d'une amende de 750 euros. **Une assurance responsabilité civile** est demandée. **Un permis de détention** est délivré par le maire de la Ville. Si vous possédez plusieurs chiens, il est indispensable de réaliser toutes les démarches pour chaque animal.



DÉCOUVERTE

Athlétisme et rugby pour les plus jeunes

Les élèves de CP et CE1 issus de toutes nos écoles ont été invités à découvrir l'athlétisme sur la piste de Bruay-La-Buissière aux côtés des éducateurs du service des Sports de la Ville.

Durant 2 jours, près de 1000 enfants ont enchaîné les épreuves de relais, de saut en longueur, de hauteur ou de javelot... de quoi faire naître une passion !

Côté rugby, 180 élèves de CM1 et de CM2 des écoles Pasteur, du Centre, des Hayettes, Basly et Marmottan se sont prêtés au jeu le 2 juin dernier au Stade-Parc. Encadrés par Laurent Lemaire, délégué USEP et avec l'aide des éducateurs du service des Sports, ils ont disputé des matchs de poules le matin et de classement l'après-midi. Les finales ont clôturé la journée.

Les CM1 de l'école Basly ont remporté la victoire. Chez les CM2, c'est l'école Marmottan qui termine première du classement.

Des initiations qui permettront peut être de dénicher de futurs talents bruaysiens !



LE STADE-PARC ACCUEILLE LA FÊTE SPORTIVE

Une journée dédiée au sport

La grande fête sportive organisée par le service des Sports de la Ville au profit de nos écoles a battu son plein en juin dernier au Stade-Parc de Bruay-La-Buissière. Dodgeball, tchouckball, badminton, ultimate au but, orientation, rallye photo, rubik's ball ou encore gymnastique... près de 800 élèves ont participé à l'édition 2022 !





BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 4 juin au parrainage de **Lisy**, née le 6 juin 2019 à Divion, fille de Romain Dezoteux et d'Alicia Place. Les protecteurs sont Laura Dezoteux et Thomas Dezoteux.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 11 juin au parrainage de **Lyäh**, née le 7 août 2021 à Divion, fille de Dylan Delerue et Julie Triplet. Les protecteurs sont Justine Triplet et Loïc Delerue.



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État-civil a procédé le 25 juin au parrainage de **Joachim**, né le 17 août 2020 à Divion, fils de M. et Mme Decroix. Les protecteurs sont Elsa Momal et Alexis Pumarada.



MARIAGES



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 28 mai, **Marie Brismail** née le 13 avril 1987 à Douai et **Alan Descamps** né le 28 mars 1988 à Béthune.



Ludovic Pajot, maire a uni par le mariage le 28 mai, **Jennifer Bayart** née le 22 juin 1987 à Beuvry et **Tony Dubois** né le 18 février 1986 à Compiègne.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 4 juin, **Élodie Delerue** née le 14 novembre 1992 à Béthune et **Matthieu Legrand** né le 18 juin 1991 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 11 juin, **Sylviane Dehondt** née le 31 janvier 1953 à Bailleul et **Norbert Chavatte** né le 7 septembre 1950 à Ruitz.



PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 juin de **Mai-Ly Coquette**, née le 30 mai 1991 à Cagnes-sur-Mer et de **Cyril Brévert**, né le 27 mars 1990 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 juin de **Sandra Delepierre**, née le 20 août 2001 à Beuvry et de **Olivier Delsalle**, né le 12 décembre 2000 à Lens.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 juin d'**Océane Culnard**, née le 22 septembre 1998 à Calais et de **Quentin-Pierre Olejniczak**, né le 6 mars 1997 à Cambrai.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 15 juin de **Juliette Giroutx**, née le 27 mars 2003 à Evry-Courcouronnes et de **Valentin Legrand**, né le 6 décembre 1994 à Lens.



MARIAGES



Thierry Frappé, maire délégué de Labuissière a uni par le mariage le 18 juin, **Audrey Boyaval** née le 21 janvier 1985 à Béthune et **Nathalie Troisgros** née le 19 avril 1984 à Sainte-Catherine.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 25 juin, **Laurence Schepens** née le 24 juin 1972 à Lille et **Dominique Deneux** né le 11 août 1970 à Soissons.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 25 juin, **Eliane Rogez** née le 22 février 1969 à Bruay-en-Artois et **Maxime Ferlu** né le 15 janvier 1991 à Béthune.



DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Jérôme Six, Hélène Krause veuve Wolak, Isabelle Ducamps née Przybylski



NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Louna Diéval, Romy Calis, Zoé Hennion

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, 2 ans d'actions à vos côtés. En juin 2020, vous nous accordiez votre confiance et nous tenions une nouvelle fois à vous-en remercier. En juin 2020, vous avez fait le choix de donner un nouvel élan à notre Ville. Chaque jour, autour de notre Maire Ludovic PAJOT, nous ne cessons de nous battre pour vous défendre et pour améliorer votre vie. Loin de vaines promesses qui ont été pendant des décennies la règle, nous avons agi. Parce qu'il n'y a aucun avenir possible sans des fondations solides, notre premier combat aura été de remettre l'organisation de notre ville sur de bons rails, sur la voie de la légalité. Le contrôle exercé ces derniers mois par la Chambre Régionale des Comptes nous permettra encore, une fois que les conclusions seront rendues, de nous améliorer davantage car si les résultats obtenus en seulement 2 ans sont déjà immenses, ils ne sont sans aucun doute pas encore suffisants. Néanmoins, malgré les polémiques lancées par des personnes malintentionnées et qui disons-le ont vu leurs petits avantages, leurs petits arrangements entre amis révélés au grand jour, notre détermination à vous servir est intacte. Nous avons fait le choix assumé et déterminé de réformer notre ville afin de lui permettre d'appréhender l'avenir avec sérénité mais surtout de pouvoir améliorer votre vie ainsi que celle de vos proches. Alors oui, comme nos prédécesseurs, nous aurions pu ne rien changer, nous aurions pu faire comme si de rien n'était et disons-le être dans une forme d'immobilisme. Nous avons fait le choix inverse, le choix des actions et le choix de la fidélité à celles et ceux qui majoritairement ont fait le choix démocratique de nous accorder leur confiance en votant pour notre équipe et notre projet au service de l'intérêt général. En plaçant largement en tête le candidat soutenu par la majorité municipale à l'occasion des élections législatives (tout comme à l'occasion de l'élection municipale), vous nous avez envoyé un message clair : celui de continuer dans la voie tracée depuis 2 ans et surtout d'accélérer la transformation de notre ville. Nous avons à cœur d'investir dans l'ensemble de nos quartiers afin d'offrir à chaque habitant, quel qu'il soit, peu importe son quartier, une qualité de vie meilleure avec des aires de jeux, des voiries rénovées, des services publics de proximité, des espaces verts entretenus... Dans l'amélioration du cadre de vie, la Police Municipale joue pleinement son rôle et la mise en service prochainement du Centre de Supervision Urbain (CSU) nous permettra d'aller encore plus loin notamment pour venir lutter contre celles et ceux qui pensent pouvoir imposer leurs lois et qui dénigrent la qualité de vie des habitants. La gestion en bon père de famille des deniers municipaux, nous permet d'assurer ces nouveaux services à la population et ce malgré un contexte dramatique d'inflation. La hausse généralisée des prix vient profondément impacter la qualité de vie de toutes les familles. Aucune famille n'est épargnée par ce contexte dangereux qui voit la pauvreté s'installer davantage dans notre pays. La commune à elle seule ne peut pas tout même si elle s'efforce de faire le maximum afin de préserver autant que possible votre pouvoir d'achat. L'État doit prendre ses responsabilités et mettre tout en œuvre afin de redonner du pouvoir d'achat à chacune et à chacun et ce sur du long terme. Le temps des "mesurettes" est révolu, il faut un véritable choc de pouvoir d'achat au risque d'entrer dans une spirale infernale et d'accélérer la casse sociale. Malgré tout, nous avons souhaité que petits et grands puissent bénéficier de nombreuses activités gratuites qui remettront du baume au cœur et graveront à tout jamais des souvenirs indélébiles. Nous vous souhaitons un excellent été riche en émotions à Bruay-La-Buissière.. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION Frédéric Lesieux, Président et les membres du Groupe de l'opposition

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE



LES CHIFFRES 1/05 > 1/06

26 rapports et PV établis dont 8 interpellations dont une pour viol sur conjointe, vol avec effraction, violences aggravées et dégradation de domicile, détention de stupéfiants, outrage, fausses plaques, défaut d'assurance...

263 événements recensés sur main-courantes dont 91 relatifs à l'ordre public, 73 à de la police routière et stationnement, 10 à des activités judiciaires

133 interventions effectuées par les 13 policiers municipaux, 1 opération conjointe anti-stupéfiants et 1 opération anti-rodéo avec la police nationale, 3 contrôles conjoints avec TADAO

157 appels téléphoniques et 6 visites au poste de police

4 conduites en état d'ivresse

8 ivresses publiques et manifestes

15 contrôles de vitesse : 8 verbalisations

46 contraventions électroniques établies

2 opérateurs vidéo recrutés et entrés en fonction le 2 mai. Ils se familiarisent avec le système de vidéoprotection urbaine. L'ensemble des agents titulaires ont réussi avec succès leur formation d'habilitation aux armes à feu soit 9 agents totalement opérationnels.

03 74 31 03 22

CÉRÉMONIES DU 14 JUILLET

À 10h, rendez-vous mairie annexe de Labuissière puis dépôt de gerbes au monument aux morts.

À 10h45, mise en place du défilé rue Carnot.

À 11h, dépôt de gerbes au monument aux morts de Bruay-La-Buissière.

Jeudi 14 juillet à 9h30 : concours de pétanque. Terrain de la salle du Temps libre. Invité d'honneur Stéphane Parain. Organisé par la Pétanque du Nouveau monde. Inscriptions 06 05 89 40 46

Dimanche 24 juillet de 8h à 18h : vide grenier. Place Marmottan et rue Noyelles. Organisé par l'AS Marmottan. Réservations 06 44 95 39 04

Vendredi 5 août de 8h30 à 12h : bourse aux vêtements. Salle des Marguerites. Organisée par les Mamans en Action. Réservations 06 11 14 24 60

Samedi 13 août de 8h à 18h : vide grenier. Rues du Pérou, Argentine et Brésil. Organisé par la section Vie Libre. Inscriptions 07 50 27 17 38

Samedi 20 août de 9h à 18h : vide grenier. Rues Wallard, Dourlens, d'Aire et Josien. Organisé par le Comité de Lavolville. Inscriptions 06 25 63 64 26 ou 07 54 83 56 44

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 9 juillet à 10h - Espace Culturel Grossemy

Voyage à Versailles : voyage et entrée du Parc. Spectacle des Grandes Eaux. Places limitées. Sortie organisée par le Club des Chamois. Inscriptions 07 87 20 12 70



Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

FÊTE NATIONALE

Mercredi
13 juillet
2022

RIDSA
en **CONCERT**

DONJON
DE LABUISSIÈRE

21h45 : Franck Klin
22h30 : Ridsa

GRATUIT

★ ★ ★ **GRAND**
FEU
D'ARTIFICE
à 23h25



Renseignements 03 21 64 56 00

www.bruaylabuissiere.fr



Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir